

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION VOITURE

Auto Location Sicile - 2026

1. Objet

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations du loueur et du locataire lors de la location d'une voiture.

2. Parties

- **Loueur** : personne morale mettant la voiture à disposition.
- **Locataire** : personne physique utilisant la voiture pour ses besoins privés.

3. Durée de la location

La location prend effet à la date et heure définies dans le contrat et prend fin à la date et heure convenues. Toute prolongation doit être validée par écrit.

4. Conditions de location

- Le locataire doit être majeur et posséder un permis de conduire valide.
- La voiture doit être utilisée conformément à sa destination et au Code de la route.
- La location est interdite pour des activités commerciales ou illégales.

5. Réservation et paiement

- Le locataire s'engage à payer le montant total de la location selon les modalités convenues dans le devis.
- Un dépôt de garantie (caution) est demandé et sera restitué immédiatement après vérification de l'état de la voiture et du niveau de carburant.

6. Assurance

- Le loueur fournit une assurance tous risques (sauf mentions*) couvrant la voiture pour l'usage par le locataire.
- Le locataire doit fournir un permis valide.

7. Obligations du locataire

- Respecter le Code de la route et la législation en vigueur.
- Utiliser la voiture uniquement en UE.
- Ne pas sous-louer ou céder la voiture.
- Ne pas fumer dans la voiture.
- Signaler immédiatement tout dommage ou accident.

- Restituer la voiture à la date, heure et lieu convenus.
- **Assumer les amendes ou infractions commises pendant la période de location.**
- ***Assumer les frais de crevaison (de 15€ à 100€).**
- ***Assumer les frais d'erreur de carburant (de 250€ à 500€).**
- ***Assumer les frais de perte de clé (de 50€ à 150€).**

8. État des lieux de la voiture

Un état des lieux écrit sera réalisé lors de la remise et de la restitution de la voiture. Tout dommage hors assurance* ou manque de carburant sera facturé (avec justificatif) au locataire (caution).

9. Annulation

- L'annulation par le locataire peut entraîner des frais selon la politique définie dans le devis.
- Le loueur peut annuler la location en cas de non-respect des conditions ou cas de force majeure.

10. Responsabilité

- Le locataire est responsable des dommages causés à la voiture et à des tiers pendant la location.
- Le loueur n'est pas responsable des biens laissés dans la voiture.

11. Résiliation du contrat

Le loueur peut résilier le contrat en cas de non-respect des conditions par le locataire.

12. Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du domicile du loueur.

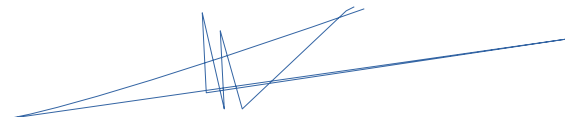
13. Données personnelles

Les informations collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la location et ne seront pas partagées avec des tiers sans consentement.

Ces conditions générales doivent être annexées au devis de location signé par le loueur et le locataire.

Signatures :

Le loueur :



Le locataire :